

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N° 268

Janvier 2018



Dominique Guélon, Maire d'Orcet,
et le Conseil Municipal,
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2018

et sont heureux de vous inviter
à la Salle des Fêtes du bourg
le vendredi 12 janvier 19h30
pour la présentation des vœux
accompagnée d'une rétrospective
de l'année 2017 en images.



Proxy



- Parce qu'il est du devoir de la collectivité d'aider les personnes en difficulté,
- parce qu'il est indispensable d'être aux côtés des commerçants qui apportent de la vie au village,
- parce qu'il faut dire haut et fort que nous voulons préserver la sécurité dans notre commune,

la municipalité d'Orcet apporte son soutien plein et entier à la famille Mélis après l'attaque qu'a subie leur magasin Proxy et invite tous les orcétois à manifester leur solidarité dans ces moments difficiles.

Le commerce de proximité doit, plus que jamais continuer à exister.

www.orcet.com



Repas des aînés



N'oubliez pas votre rendez-vous le dimanche 14 janvier 2018 à la salle des fêtes du bourg où la municipalité et le CCAS vous accueilleront à partir de 12h.



Bibliothèque

En raison des fêtes de fin d'année, la bibliothèque municipale sera fermée du 24 au 31 décembre. Réouverture le 2 janvier 2018.

Agenda de JANVIER

- 9 janvier : **Don du sang**
- 12 janvier : **Vœux du maire 19h30**
- 14 janvier : **Repas des aînés**
- 20 janvier : **Loto du foot**
- 30 janvier : **Réunion du conseil municipal**
- 31 janvier : **Hypo apéro lecture : Tristan Choisel**

● AVENANT AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT ET RENOUELEMENT DE CE CONTRAT

Reconstruction d'un an avec SUEZ eau France SAS (Lyonnaise des eaux) et mise en œuvre de la procédure de renouvellement du contrat. Pour cela, il est nécessaire de créer une commission spécifique - le maire, 3 conseillers titulaires et 3 conseillers suppléants- et de lancer une procédure de consultation des entreprises

● RD757 : LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES POUR LA RD 757 2^{EME} TRANCHE

La Commune a sollicité une subvention auprès du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour le financement des travaux d'assainissement et d'eaux pluviales de la RD 757 2^{ème} tranche (Place de la Porte du four-rue des Percèdes). Afin de pouvoir compléter les dossiers de subventions, il est nécessaire de lancer les appels d'offres pour ces travaux sans tarder.

● PROJET DE VOIRIE RD 757 2^{EME} TRANCHE

Il est prévu la réalisation de travaux d'aménagement en traverse de bourg sur la RD 757. Le plan de financement du projet présenté le 30 novembre 2017 sera assuré de la manière suivante : Le Conseil départemental assure la totalité du financement des travaux estimés à 504 000 € TTC : une part départementale de 136 500 € TTC, une part communale de 367 500 € TTC. Pour assurer une meilleure coordination du chantier, un groupement de commandes est créé entre le Département du Puy-de-Dôme et la Commune d'ORCET pour lancer ces travaux.

● GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AUX ALLEES DU BREUIL

Trois logements seront acquis par Auvergne habitat dans le lotissement « les allées du Breuil ». Pour cela cet organisme souscrit un emprunt de 377 946 € et sollicite la garantie de la commune selon les procédures habituelles pour ce genre d'opération.

● DETR 2018 ET FIC 2018

Les subventions sollicitées à ce titre concernent la chaudière du groupe scolaire et la ventilation de la cantine. Le montant total des travaux est estimé à 60 000 € TTC et la part communale, après subventions serait de 34 000 € TTC.

● SUBVENTION

Une somme de 285 € est allouée à Culture et Patrimoine pour le financement partiel du spectacle proposé par la Compagnie des Champs sur la guerre de 14/18.

● HONORAIRES DU BUREAU D'ETUDE CAMPUS POUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU N°4

Ce montant s'élève à 3000€ TTC

● AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BP 2018 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Afin d'assurer les dépenses avant l'adoption du budget 2018, le conseil autorise l'engagement des crédits selon les prescriptions de l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales : pour la commune, à hauteur de 257 035 €, pour le service assainissement, à hauteur de 165 693 €

Plusieurs opérations de virements de crédits sont autorisées afin d'ajuster les prévisions budgétaires.

● RESILIATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A L'AICRI (Association pour l'informatisation des communes de la région d'Issoire)

● CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES PAR LE RAM (Relais assistants maternels)

Une fois par semaine dans les locaux de la garderie du groupe scolaire.

● PERSONNEL : SUPPRESSIONS DE POSTES D'AGENT SOCIAL ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

A compter du 1^{er} janvier 2018 et comme il a été voté au conseil municipal du 7 novembre 2017, Mond'Arverne communauté prévoit, dans ses statuts, de prendre la compétence optionnelle de l'action sociale d'intérêt communautaire dont l'aide- ménagère à domicile.

De ce fait, l'agent social à mi-temps, titulaire, est transférée de droit à Mond'Arverne communauté.

L'agent social contractuel à mi-temps, sera affectée jusqu'à fin septembre 2018, sur des tâches d'entretien de bâtiments et au service du restaurant scolaire.

Il est donc nécessaire de :

- supprimer les 2 postes d'agent social à mi-temps
- créer un poste d'adjoint technique contractuel à mi-temps.

● RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS POUR RECENSEMENT 2018

Le recensement de la population communale aura lieu en 2018. Il se déroulera du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. 5 agents recenseurs sont recrutés et seront rémunérés sur la base de 1010 €, somme allouée par l'État. La commune prendra à son compte les charges sociales.

● MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL A LA COMMUNE DES MARTRES DE VEYRE

La Mairie des Martres de Veyre a été désignée pour recueillir les demandes de cartes nationales d'identité parmi lesquelles celles des orcétois qui le souhaitent.

En contrepartie de ce travail, un agent d'Orcet sera mis à disposition 3 heures par semaine. Il est établi une convention pour 3 mois qui sera réexaminée au terme de cette période.



Extension du cimetière

Les travaux d'extension du cimetière touchent à leur fin. Après la construction du mur d'enceinte en 2016, la délimitation des concessions, des allées ainsi que les travaux de drainage viennent de se terminer. Au printemps, l'engazonnement et la plantation d'arbustes compléteront cette réalisation dont le montant total avoisinera 280 000 € TC. Les aides accordées par le département et l'Etat permettent de ramener la charge communale à 200 000 € TTC.



Modification simplifiée du PLU n°4

Le projet de modification simplifiée du PLU n°4 portant sur le phasage de l'opération d'aménagement du Breuil sera mise à disposition du public du 21 décembre 2017 au 21 janvier 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi de 9h à 12h - Samedi de 9h à 11h

Un registre d'observations sera disponible. Voir www.orcet.com-urbanisme

Recensement

Au mois de janvier et février prochains, notre commune sera concernée par le recensement de la population. Le dernier avait eu lieu en 2013.

Le déroulement du recensement :

Le recensement se déroulera **du 18 Janvier au 17 Février 2018**. Il est encadré par une loi, des décrets et des arrêtés. Il est **obligatoire** et repose sur la réponse à un questionnaire confidentiel.

Les agents recenseurs sont recrutés par les communes ; ils seront au nombre de 5 à Orcet. Ils sont tenus au secret professionnel et identifiés grâce à une carte d'identité professionnelle. (voir ci-dessous)

L'agent recenseur prendra contact avec vous ; il vous proposera systématiquement de répondre par internet. Si la réponse par internet n'est pas souhaitée, il vous remettra une « feuille de logement » ainsi qu'un ou plusieurs bulletins individuels papier que vous devez remplir et qu'il passera récupérer quelques jours plus tard.

Pour votre information, différents supports seront à votre disposition d'ici le début des opérations de recensement : le site de la commune Inf'ORCET*, la presse locale. Des affiches pourront être apposées chez les commerçants qui l'acceptent.

• www.orcet.com - mots des élus



Kelly
ANTUNES

Maxime
COIFFIER

Jacques
DEZULLIER

Chloé
EMARD

Justine
MOLINA

FJEP

● Accueil de loisirs 4/12 ans d'Orcet

Vacances de février

Ouverture du lundi 12 février au vendredi 23 février inclus.

Inscrivez-vous vite pour ces vacances d'hiver : accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr
avant le 26 janvier.

● Stages de peinture des 13 janvier et 3 février

Le foyer propose deux samedis avec Marie-Claire Pinardel. S'inscrire rapidement par mail.

Infos à suivre sur fjep-orcet.fr

● Rencontres musicales parents/ bébés (moins de 3 ans)

Cycle d'atelier hebdomadaire pour explorer les sonorités et les instruments, développer l'écoute, échanger.. En avant la musique avec Cécile Paulet, musicienne diplômée spécialisée pour les tout petits. Infos à suivre sur fjep-orcet.fr.

Le foyer rouvrira ses portes le lundi 8 janvier et vous souhaite une heureuse année 2018.

foyerfjep.orcet@orange.fr

Tél. 04 73 69 44 61

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2002 doivent se faire recenser en mairie à compter de leurs 16 ans révolus. Se munir du livret de de famille.

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENEZ-VOUS EN MAIRIE**

www.defense.gouv.fr/jdc



Erratum

sur le magazine annuel :
le n° de téléphone de la
brigade de gendarmerie
de Veyre-Monton est
04 73 69 60 16



Paroisse St Paul du Val d'Allier

LES LUNDIS DE ST PAUL

Pas de LUNDI DE ST PAUL en janvier.

CONVERSION DE ST PAUL

Célébration le 25 janvier 2018 à 19 heures à l'église Notre Dame du Lac à COURNON.



Le bureau et les membres du comité des fêtes d'Orcet souhaitent aux Orcétoises et Orcétois une très bonne année 2018.

Toute l'équipe du Comité sera heureuse de vous retrouver lors de sa prochaine manifestation :
le dimanche 25 Mars 2018 pour le Marché artisanal.

État civil

Naissance :

Le 4 décembre :
TIXIER BOUCHEIX Johanne

Décès :

Le 23 novembre :
BAGLI Aldo, 87 ans



Petite annonce

• Location d'une maison de bourg à Orcet :

129m², intérieur refait à neuf, cuisine équipée, chauffage au gaz, grandes pièces, terrasse spacieuse de 16 m², cuvage de 30m², bureau, buanderie, grande salle de bain.
Tél. : 06 50 27 02 52



• La Mairie dispose d'un emplacement de stationnement pour camping-car dans un bâtiment communal du centre bourg. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Mairie au 04.73.84.73.17

• La Mairie loue, à compter du 2 janvier 2018 un jardin familial au lieu-dit « La Narse ». Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie. Tél. : 06 50 27 02 52

Ordures ménagères en janvier



Dates des collectes : bacs verts

les **mardis** 2, 9, 16, 23 et 30.

Bacs jaunes un vendredi sur deux : les 12 et 26. Les collectes ont lieu le matin de bonne heure, il vaut mieux sortir vos bacs la veille et les rentrer dès que la collecte est faite.

Calendrier des collectes : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI)

www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »



L'équilibre dons/besoins est fragile, périodiquement les stocks descendent à moins de 10 jours d'autonomie...

La nouvelle année approche avec son lot de bonnes résolutions...

Donner son sang :

une bonne résolution à prendre !

La prochaine collecte sur la commune aura lieu le **mardi 9 janvier de 16h30 à 19h30** à la salle des fêtes, place Henri Romeuf.

Les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang de la commune vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2018.



Tous les membres du club Union Sportive Orcétoise Football remercient les Orcétois pour l'accueil et la générosité lors du passage des calendriers, plus particulièrement ses sponsors (artisans et commerçants de proximité) et ses supporters qui participent pleinement à la vie du club.

Nous espérons que nos joueuses et joueurs pourront leur donner satisfaction en se hissant cette saison dans les sommets du classement.

LOTO U-S-O FOOTBALL
SALLE JEAN MOULIN À ORCET
SAMEDI 20 JANVIER 2018

BUVETTE, CRÊPES, SANDWICHES.....

1 carton 4 € - 3 cartons 10 €
6 cartons 15 € - 10 cartons 20 €
7 partie gratuite pour les enfants

Vincent Cadiergues
Maître-Guide de Pêche

Prestations de pêche à la mouche.
- Le rivière,
- Le réservoir,
- Initiation pour tout âge,
- Coaching de l'habileté au perfectionnement.

auvergnefishing@gmail.com
www.auvergnefishing.com 06 70 79 67 01



Pour découvrir son site et en savoir plus :



Des nouvelles de notre club !

Nos 2 équipes sont inscrites en Départementale 2. Les effectifs ont évolué : 12 filles et 18 garçons.

Les résultats des seniors masculins sont honorables. Après plusieurs victoires dont celle du samedi 9 décembre, 68 à 31 face à Aubière, ils pointent à la 5^{ème} place ex-aequo à 3 points des premiers.

Les filles, dans une poule relevée, ont obtenu 2 victoires et sont classées 10^{ème} malgré 2 matchs en retard sur d'autres clubs. Le sérieux et l'excellente ambiance qui règnent au sein de cette équipe nous laissent espérer de nouvelles belles prestations !

Notre loto s'est déroulé le 25 novembre. Malgré un nombre d'inscrits moins important, ce fut une réussite. Les nombreux lots et surtout le premier, une semaine aux Arcs pour 8 personnes, ont fait le bonheur des participants. Merci à eux pour leur fidélité !

Le bureau ainsi que les joueuses et joueurs vous souhaitent de joyeuses fêtes et surtout une bonne année 2018.

OUVERTURE DE LA MAIRIE : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 11h.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et dimanche de 10h à 12h.

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél. : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

Marché BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h00/17h00 - samedi : 9h/12h - Lundi fermée. Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1400 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

